

importante collection arrêtée à l'année 1506, on ne trouve le nom de Pernelle du Guillet, décédée le 17 juillet 1545, encore jeune, si l'on s'en rapporte à l'épître d'Antoine du Moulin aux Dames lyonnaises (1).

Certes, la personne de cette *vertueuse et gentille dame*, sur laquelle on sait peu de chose, méritait l'enquête minutieuse et patiente que nous avons faite et qui nous permet de réfuter l'erreur reproduite avec tant de légèreté par M. Monfalcon dont le devoir strict d'éditeur des œuvres de Pernelle et d'historien de Lyon, était de rechercher, par tous les moyens en son pouvoir, sur quelle base repose cette assertion plus intéressante que fondée.

Les *Testamenta* ne nous apportant aucune lumière à cause de leur antériorité bien démontrée, à la naissance de Pernelle du Guillet; les manuscrits du P. Bullioud, fouillés inutilement avec un soin scrupuleux, ne nous donnant aucun renseignement inédit, nous arrivons aux *notes manuscrites* du P. Ménestrier. Ce savant religieux n'a pas dédaigné de conserver les noms de quelques familles bourgeoises (2). Il rapporte entre autres les alliances des Grolier, vers le commencement du xvi^e siècle : Antoine et Louise de La Fay, Humbert de Masso et Clémence, Claude et Marguerite de l'Arbent, Jean Cathon, mesureur du sel et hôte du Cygne, avec Marguerite, et enfin Jean Grolier, marchand pelletier, avec *Pernelle Guiette*.

La ressemblance entre ces derniers noms et celui de l'aimable poétesse aura troublé l'imagination du jeune R... Elle explique sa confiance verbale à M. Monfalcon. Le P. Ménes-

père du bibliophile; Antoine, auteur de la branche des seigneurs de Belair, et Claude, tous les trois conseillers de ville. Le privilège de noblesse accordé par Charles VIII aux membres du consulat était alors douteux, n'ayant pas été enregistré au Parlement avant l'année 1544.

(1) Cette épître précède les *Rymes* dans toutes les éditions.

(2) Bibliothèque de la ville, n° 1358 (*bis*), folio, 268, verso.